

PREPARATION DU COMITE DE PILOTAGE DU CONTRAT D'OBJECTIFS EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT AUDIOVISUEL DU 30 OCTOBRE 2008

Rappel de quelques éléments de calendrier

- Fin 2005 : décision de s'engager dans un COEF.
- Année 2006 : Réalisation du diagnostic partagé et élaboration conjointe du COEF et de son projet de plan d'actions
- Février 2007 : signature du COEF par les branches Spectacle Vivant et Audiovisuel, l'Etat (DRTEFP, DRAC, Education Nationale), le Conseil Régional, pour une durée de 4 ans (jusqu'en 2011). Trois grands axes de travail :
 - Information, orientation, mission d'observation
 - Parcours professionnels et emploi
 - Structuration de l'offre de formation.
- Depuis février 2007 : sept comités techniques ont été organisés. A ces réunions s'ajoutent de nombreux groupes de travail réguliers ou ponctuels lancés sur les différents sujets qui ont permis la mise en place d'actions, le travail sur des études préalables à des actions, l'intégration d'actions existantes ou le lien avec les actions en cours.
- Un comité de pilotage programmé en décembre 2007 a été annulé au dernier moment en raison d'une grève des transports. Le report de la réunion n'a pu se faire en début d'année 2008 pour cause d'élection (les municipales) et du devoir de réserve des services de l'Etat à cette période.
- Février 2008 : réunion du comité technique avec une participation élargie des représentants des organisations d'employeurs et de salariés et lancement de l'action « aide au paritarisme ».
- Mars et avril 2008 : groupes de travail avec des représentants de partenaires sociaux.
- Mai 2008 : point rapide sur le COEF à la COREPS avec participation de représentants du ministère de la culture.
- Septembre 2008 : relance de plusieurs actions (GPEC, structuration des employeurs) et point sur la mission du consultant affecté à l'aide au paritarisme.
- Octobre 2008 : comité de pilotage de suivi du COEF pour faire un point sur les actions engagées et permettre aux partenaires de décider de la suite à donner, des améliorations à apporter, de nouvelles pistes de travail à explorer,...

Les pages qui suivent reprennent en synthèse, un point de situation pour chaque action

Deux actions engagées pour cet axe :

Action 1 : DISPOSITIF D'OBSERVATION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DANS LE SPECTACLE VIVANT ET ENREGISTRE EN REGION RHONE-ALPES

et

Action 2 : MISE A DISPOSITION DES PROFESSIONNELS DE L'ORIENTATION DES DONNEES ISSUES DE LA MISSION D'OBSERVATION

Dispositif d'observation

Rapports annuels et tableaux de bord « Situation de l'emploi et de la formation dans les secteurs du Spectacle Vivant et de l'Audiovisuel en Rhône Alpes ».

- La NACRE est en train de mettre en forme le troisième rapport annuel dont la sortie est programmée pour la fin de l'année 2008 (document d'une trentaine de pages pour les partenaires et diffusion élargie d'un 12 pages).

- A partir de travaux nationaux et de besoins régionaux, choix en cours des paramètres à suivre dans la durée afin de disposer d'un outil de pilotage et d'analyse des évolutions, au-delà des simples données d'observation.

Réalisation, mise en place, participation à des études spécifiques pour préparer notamment les actions à mener.

- Parcours d'insertion des personnes inscrites dans les dispositifs d'aides à la professionnalisation (contrats aidés, emplois tremplins, contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage...) et manière dont sont utilisés ces outils mis à la disposition des demandeurs d'emploi, pour en saisir la pertinence et l'efficacité. Etude co-financée par DRTEFP, AFDAS, CRRA : L'étude à pris du retard (données CNASEA récupérées avec trois mois de retard puis temps de mise en place du logiciel de traitement des questionnaires en ligne). L'étude concerne les entreprises et les salariés (qu'ils soient toujours ou non en contrats aidés). Environ 2000 personnes et 600 « entreprises » sont sollicitées avec pour certaines, des entretiens qualitatifs. L'aboutissement de l'étude devrait déterminer les pistes d'action à engager pour les actions 4 et 5. Elle devrait pouvoir être présentée en fin d'année 2008. Un comité de pilotage de l'étude est programmé en novembre.

- I
nsertion professionnelle des élèves diplômés (200 à 250 par an) sortis des 11 conservatoires (RR ou RD) pour les 4 promotions à venir : L'étude a été lancée. 900 questionnaires sont partis aux diplômés des 11 conservatoires (DEM, C, T) de ces trois dernières années. Ces mêmes personnes seront re-questionnées dans 3 et 6 ans pour avoir une bonne vision de leur parcours.

- En discussion (pour 2009)
: Parcours de sortie dans l'enseignement supérieur (spectacle vivant – audiovisuel) des étudiants de masters (en complément de l'étude de l'Observatoire des métiers et des qualifications commandée par les CPNEF et la DMDTS. Le rapprochement récent avec les responsables des études (dont études d'insertion) des universités nous permettra d'avoir des éléments de suivi dans le temps.

- Economie de la musique actuelle (labels discographiques, agents, producteurs, diffuseurs,...) et comparaison avec PACA : Rendu de l'étude programmé pour juin 2009 avec processus de concertation en cours avec les partenaires concernés.

- Diffusion de la danse en Rhône alpes et comparaison avec Ile de France (travaux de défrichage en cours).

- Une étude CPNEF AV est en cours sur les métiers en tension, la fuite des talents, les problèmes de recrutement pour quelques métiers (animateur 3D, chargé de production AV,...) avec un rendu programmé en janvier 2009 et une rencontre à programmer avec les organismes de formation sur le sujet en 2009. Rhône alpes sera sans doute concernée.

Information et communication à partir des données de l'observation

Organisation de journées d'animation, d'information et de communication à destination des professionnels des secteurs

- Pour faire suite aux premières journées organisées à Lyon et St Etienne, une réunion pour les professionnels du secteur est programmée à Grenoble le 8 décembre 2008 après midi sur les enjeux, les évolutions des contenus et des dispositifs de la formation avec l'intervention d'un consultant AFDAS.

Mise à disposition des professionnels de l'orientation des données issues de la mission d'observation

Suite au succès (plus de 500 personnes) de la journée de février 2007 organisée au Conservatoire de Lyon et consacrée à l'information sur les métiers (musique, danse et théâtre), intérêt de pérenniser des actions de ce type en les articulant avec d'autres actions. En prévision :

- Journée d'information sur les métiers du spectacle vivant à Chambéry en février 2009.
- Journée d'information sur les métiers de l'audiovisuel à organiser (en élargissant avec Imaginove)
- Participation prévue au Mondial des Métiers (19 au 22/03/08) sous forme de conférences.
- Journée à destination des réseaux AIO programmée en avril 2009 (préparation / organisation par NACRE / PRAO) puis pérenniser dans le cadre programme de professionnalisation du PRAO (données de l'observation, les métiers, la formation, les statuts, le tout avec une visite et des échanges avec des professionnels dans un lieu de spectacle)...
- Des contacts ont été aussi pris par la CPNEF AV avec les universités. Possibilité à terme de décliner en région des rencontres Entreprises et universités pour les métiers de l'audiovisuel.

Objectif : Accompagner les initiatives de structuration du secteur :

Action 3 : MISSION D'APPUI AU PARITARISME DANS LE SPECTACLE VIVANT ET ENREGISTRE EN REGION RHONE ALPES

- Un consultant a été mobilisé sur le sujet. Sa mission consistait à aider les professions (organisations d'employeurs et de salariés) engagées dans le COEF, à définir ce qui est possible pour elles en terme d'investissement dans le COEF, de mobilisation, d'organisation de leur participation, de leur représentation (liaison avec le national, nomination de titulaires, de suppléants...), des outils de travail et de communication (mise en place d'un espace de travail collaboratif), des priorités à traiter et des positions communes à retenir pour avancer sur les actions à mettre en œuvre au niveau du COEF...

- Pour aider à avancer vers ces objectifs, le consultant après repérage des acteurs, a accompagné les partenaires sociaux à s'organiser pour répondre aux attentes concrètes d'un groupe de travail (programmation régionale de la formation pour les demandeurs d'emploi : ACTION 10) afin d'en tirer (au-delà des réponses concrètes apportées) des enseignements utiles pour définir une méthodologie concertée de travail, de communication... En parallèle, rédaction d'un projet d'accord de méthode (convention de fonctionnement) favorisant les conditions du dialogue social

- Le résultat n'est pas à la hauteur de ce qui était espéré. Après un bilan officiel de l'opération, le comité technique a décidé de reprendre en direct ce travail pour finaliser entre partenaires une approche satisfaisante pour tous, s'inscrivant dans le cadre des aides que peuvent apporter les pouvoirs publics et répondant concrètement aux problèmes qui se posent pour avancer plus rapidement dans les travaux du COEF.

- A noter la mise en place par le PRAO d'un espace de travail collaboratif ouvert à l'ensemble des partenaires du COEF.

Objectif : Améliorer l'insertion par une meilleure corrélation entre formation et emploi

Action 4 : METTRE EN PLACE DES PARCOURS DE FORMATION ALTERNEE DANS LES ENTREPRISES DU SPECTACLE POUR L'INSERTION ET LA QUALIFICATION DES JEUNES ENTRANTS ET ADULTES DEMANDEURS D'EMPLOI
et

Action 5 : AMELIORER L'INSERTION SUR LE MARCHE DU TRAVAIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN DIFFICULTE PAR DES AIDES A L'EMBAUCHE ET ENCADRER LE RECOURS AUX CONTRATS DE TRAVAIL AIDES

- Attente dans l'immédiat de la finalisation de l'étude en cours sur le sujet, préalable indispensable à la constitution d'un groupe de travail pour avancer à la mise en œuvre des préconisations qui seront issues de l'étude. S'il sera sans doute possible de tirer des conclusions concernant l'apprentissage et les contrats de professionnalisation, ce sera plus difficile pour les contrats aidés car les dispositifs vont évoluer en 2009 (vers contrat unique).

Objectif : Sécuriser les parcours d'emploi en renforçant les compétences :

Action 6 : FAVORISER L'ACCES A LA FORMATION DES SALARIES DES TPE

- ADEC (développement de l'emploi et des compétences) avec Imaginove dont une partie relève de l'Audiovisuel (rencontre d'échange organisée entre Imaginove et les participants AV du comité technique du COEF). Une trentaine d'entreprises sont engagées dans le dispositif, environ 100 stagiaires). Au-delà du plan de formation inter filière, un travail de diagnostic est réalisé par ARAVIS sur la sécurisation des parcours (trajectoires, mobilités,...) à partir des métiers passerelles (inter filière) répertoriés par Imaginove.

- Attente de la déclinaison au niveau régional de l'accord ADEC en cours de discussion au niveau national pour le spectacle vivant. Quatre axes au programme, chacun étant porté par un organisme relais : emploi avec l'ANACT, Observation du marché du travail avec l'Observatoire de branche, Développement des compétences avec l'AFDAS, prévention sécurité santé au travail avec le CMB (Centre médical de la Bourse). Le national s'occupera des actions transversales et de l'ingénierie. En région il s'agira de mettre en œuvre les actions sur le terrain.

- Le groupe de travail initialisé sur la GPEC à l'été 2007 est relancé après clarification de l'articulation des dispositifs mobilisables côté Etat et Région (convention DRFTEFP/ARAVIS pour la sensibilisation à la GPEC, dispositif SECURIS'RA de la Région, DLA pour travaux amonts d'accompagnement). ARAVIS a été missionnée pour aider à bien définir les attentes des professions (quels besoins pour quelles structures dans quels cadres d'intervention et avec quelles méthodologies) et organise en novembre une réunion profession, Etat, Région, Afdas, Nacre,... pour concrétiser un plan d'action.

Action 7 : CONSTRUCTION DE PARCOURS ET MOBILITE PROFESSIONNELLE

Deux orientations ont été données pour cette action :

1 – Reconversion, en lien avec la régionalisation du plan national d'actions AUDIENS, pour danseurs et circassiens et à terme avec le travail en cours concernant les maladies professionnelles qui est mené au niveau national en relation avec le CMB.

- Plusieurs actions communes ANPE / AFDAS ont vu le jour sur ce sujet : Organisation de réunions d'information plusieurs fois par an sur les différents dispositifs de financement de la formation ou la reconversion (présentés par l' AFDAS) et sur l'offre de service ANPE à destination des intermittents (présentée par l'ANPE Culture Spectacle de Lyon). Deux réunions ont déjà eu lieu depuis l'été 2008 (100 personnes reçues), deux autres réunions sont à venir.

- Une permanence de l'AFDAS est désormais organisée dans les locaux de l'ANPE une fois par mois afin de recevoir des demandes individuelles d'information et/ou de montage de demande de financement. En s'appuyant sur ces premières expériences, suggestion de cibler les actions de manière très opérationnelle pour s'appuyer sur les partenaires adéquats. Constitution à venir d'un groupe de travail pour avancer sur un plan d'actions.

2 - Développement de la VAE

- Un état des lieux de la situation par AFDAS et ANPE est en cours (titres et diplômes accessibles, lien avec les métiers et leurs référentiels, relais d'information, possibilités de financement, recensement des valideurs, ...) avant d'envisager des actions d'information avec des partenaires choisis sur des pistes concertées. Ces réunions permettraient de toucher des professionnels ciblés à partir des fichiers AFDAS et ANPE.

Objectif : Développer l'activité des entreprises en améliorant la qualité de l'emploi :

Action 8 : APPUI A LA STRUCTURATION DES EMPLOYEURS

- Journée ARSEC organisée en octobre 2007 et échanges sur ce thème à la réunion d'information du 8 avril 2008 à St Etienne en utilisant les retours des études récentes sur le sujet (ARSEC, ARAVIS/ANACT, NTH8).

- Un nouveau dispositif expérimental issu d'une délibération du Conseil Régional est en cours de finalisation (dispositif d'aide à la mutualisation d'emplois administratifs avec étude de faisabilité, aide dégressive sur trois ans pour la pérennisation d'emplois, accompagnement formation...).

- ARAVIS a participé à l'étude de faisabilité de la mutualisation d'emplois artistiques par la mise en commun des besoins de plusieurs compagnies au regard de leurs programmations à venir. Cette étude en suspend depuis quelques mois repart sur l'impulsion de l'Etat et de la Région qui souhaitent la voir aboutir et demande un soutien technique d'ARAVIS au porteur de projet ainsi que le financement d'un ½ poste sur une courte durée pour aller à la rencontre des compagnies volontaires. Une réunion du groupe de travail est programmée le 31 octobre (porteur du projet, Etat, Région, ARAVIS) pour finaliser l'approche à tenir.

- L'aide à la mutualisation (enveloppe du ministère de la culture) et sa gestion par AUDIENS a permis d'aider sept structures en Rhône Alpes en 2008.

Action 9 : PREVENTION DES RISQUES D'EXPOSITIONS AUDITIFS DANS LE SECTEUR DES MUSIQUES ACTUELLES

- 2007 : finalisation du programme : consultations (personnes ressources, partenaires sociaux, organismes de formation...), information et recrutement des cibles...

- 2008 : mise en place de la formation de formateur « Gestion sonore et prévention des risques auditifs dans le spectacle vivant » (19 au 23 mai).

- Trois journées de formation / sensibilisation ont été organisées sur les huit initialement prévues en 2008 (quatre seront reprogrammées en fin d'année). Au total il y a eu 45 participants avec un accueil très favorable de leur part. Il faudra néanmoins apprécier l'impact réel dans le temps.

- La mobilisation des professionnels sur le sujet n'est pas évidente...

AXE 3

STRUCTURATION DE L'OFFRE DE FORMATION

Objectif : Améliorer la pertinence et la qualité de l'offre de formation professionnelle

Objectif : Assurer la complémentarité et la cohérence entre les filières en lien avec le PRDF et une instance participative régionale regroupant les partenaires du Coef

Objectif : Organiser la convergence des politiques de formation publiques et paritaires

Action 10 : INSCRIPTION DES FORMATIONS SPECTACLE VIVANT ET AUDIOVISUEL DANS LE CADRE DU PRDF

- Dans la perspective du transfert initial de responsabilité, travail de défrichage engagé (dans le cadre de réunions de concertations) pour trouver un langage commun, débattre des priorités avec les partenaires sociaux, identifier les enjeux importants pour mieux définir les attentes par rapport aux organismes de formations et réfléchir aux outils à construire...

- Mise en place d'un groupe de travail ayant permis d'identifier les besoins prioritaires en formation et ajuster les appels d'offres 2009/2012 concernant les demandeurs d'emplois (non indemnisés) et les publics prioritaires de la Région, en recherchant la complémentarité avec l'AFDAS et les autres financeurs (ASSEDIC /AGEFIPH).

- L'appel d'offre de la Région pour les demandeurs d'emploi a été lancé en tenant compte, dans la mesure du possible, des discussions conduites avec les représentants des partenaires sociaux. Les grands blocs de formation ont été validés par les partenaires sociaux, les travaux ont aussi permis de faire l'arbitrage de ce qui relève de l'AFDAS, de la Région, de l'ANPE pour éviter des doublons dans les financements.